

Audience avec le Préfet de la Moselle du 20/01/2020

Après l'envahissement et le boycott du Comité Technique Local du 20 janvier 2020, entérinant les 15 suppressions d'emplois à la DDFIP Moselle pour 2020, une délégation de l'intersyndicale Moselle a été reçue, à sa demande, par le Préfet de la Moselle et son chef de pôle des affaires réservées. À notre grande surprise, une représentante de la DDFIP était présente. Une grande première en la matière !

Avant l'ouverture des débats, Solidaires Finances Publiques a rappelé que toutes les suppressions d'emplois, de structure et de missions avaient des conséquences néfastes sur les agents. Les voyants des « risques psychosociaux » sont au rouge vif. Le député de la circonscription d'Hayange et chef du service psychiatrique de l'hôpital d'Hayange, l'avait lui-même reconnu dans un courrier à notre ancien DDFIP qui faisait suite à sa visite de l'hôtel des finances d'Hayange.

Nous avons souhaité évoquer les sujets suivants :

– Rôle de la DDFIP auprès des collectivités locales (MSAP, MFS, permanences, antennes, etc.)

Nous avons rappelé que depuis 2010, près de 400 emplois ont été supprimés en Moselle. Cette année se sont encore 15 suppressions de postes supplémentaires qui sont entérinées. Ces suppressions, ajoutées aux fermetures des trésoreries et des services de proximité ainsi que les réorganisations dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) détériorent le service rendu aux usagers. Les collègues, mais aussi les contribuables vivent très mal cette baisse de qualité de service public.

Pour les représentants des personnels, le NRP est un prétexte destiné uniquement à faire des économies budgétaires. La mise en place de permanences d'1/2 journée par semaine est un leurre. L'éloignement des services et la fracture numérique mettent à mal la cohésion sociale. L'illettrisme numérique touche plus d'un Français sur six.

– Transferts des missions et pérennité des emplois entre la Direction Inter-régionale des Douanes et la Direction Générale des Finances Publiques

Le transfert du recouvrement de certaines taxes des Douanes vers la DGFIP suscite beaucoup de craintes et d'interrogations. Les agents de la DDFIP craignent une arrivée de cette charge de travail sans les emplois correspondants. Contrairement à nous, le Préfet ne semble pas inquiet à ce sujet et pense que des mesures d'accompagnement sont prévues et que des emplois pourraient être transférés avec les missions à l'intérieur du ministère. Espérons que l'avenir lui donnera raison !

Nous avons également exprimé nos craintes quant à l'avenir des services des Douanes de Metz (SNDFR et Recette Inter-régionale des Douanes) qui exerçaient le

recouvrement des taxes transférées à la DDFIP. Pour éviter un nouveau problème comme celui vécu par les douaniers de Metz lors de l'abandon de l'Ecotaxe, des missions traitées à Paris devraient leur être confiées en compensation. Mais cette mission représente trop peu de postes (une trentaine) et sur des emplois très spécifiques (en grande majorité des catégories A).

– Mise en place d'un secrétariat général pour les missions transverses interdirectionnel au sein de la préfecture de Moselle

Nous avons interrogé le Préfet sur la mise en place d'un Service Général Commun en Moselle. Cette nouvelle Direction Interdépartementale traitera les RH, le Budget et logistique (missions transverses) de plusieurs administrations (Direction Départementale des Territoires, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Direction Départementale de la Protection de la Population, Direction régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). La DDFIP Moselle n'est pas concernée pour le moment par une mutualisation de ses services transverses.

Cependant, des départements expérimentent d'autres formes.

La Corrèze a mutualisé les services de la DDFIP dans ce nouveau secrétariat général, et la Charente-Maritime a récupéré les services de l'éducation nationale.

– Poursuite ou non des travaux du site de l'ancienne gare (Place du roi George)

Dans le cadre des restructurations militaires de 2011 en Moselle et pour compenser en partie le départ de militaires, l'État avait, entre autre, décidé d'installer des services de l'INSEE à Metz. Ces services sont actuellement installés sur 2 sites à Metz et doivent rejoindre depuis plusieurs années le site de l'ancienne Gare de Metz place du Roi George.

Le CSRH de la DDFIP (Centre de Service des Ressources Humaines) doit à terme également intégrer ce bâtiment.

À ce jour, les travaux de réhabilitation et transformation du bâtiment semblent être à l'arrêt...

Nous avons interrogé le Préfet sur la poursuite ou non des travaux. Le Préfet a visité le chantier il y a quelques jours. Pour lui il y a effectivement eu beaucoup de difficultés et d'imprévus sur ce chantier. Compte tenu des montants déjà engagés (plus de 20 millions d'euros), le chantier n'est pas réversible et ira jusqu'au bout.

La livraison du bâtiment devrait intervenir courant 2021.

Avant un prochain report ?

– Mise en place de la rupture conventionnelle au sein des différentes administrations

Le décret est paru fin décembre 2019. Depuis, un nombre important d'agents nous contacte pour bénéficier de cette mesure afin de quitter la DDFIP. Ces agents sont souvent en situation de mal être au travail, ne sont plus motivés par le métier ou expriment leurs craintes quant à leur avenir au sein de la DDFIP.

Nous avons alerté le préfet sur cette situation.

Beaucoup de questions mais malheureusement trop peu de réponses !

Vos représentants : Laurent Zommer et Philippe Ostrogorski